



2026-04-30-05 Désignation des délégués du CLA

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le

ID : 022-212200901-20260505-2026043005-DE

## Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal de Kermaria-Sulard Séance du 30 avril 2026

<b>Date convocation :</b> 17 avril 2026	Le trente avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de <b>Mme Joyselle Le CALVEZ, Maire.</b>
<b>Membres :</b> En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14	<b>Etaient présents :</b> LE CALVEZ Joyselle ; LE MUZIC Gurban ; LE GAC Béatrice ; HENRY Alain ; BRIOT Angélique ; CREC'HRIOU Yann ; MARONNE Mireille ; FOUQUET Jacques ; ROGER Janette ; DESVAUX Benoît ; NOUSSAN Solene ; EVEN Thierry ; LE BOUFFANT Gildas ; LE HUEROU Audrey ; DRU Emmanuel  <b>Excusés :</b> Mr Gildas Le Bouffant donne pouvoir à Mme Audrey Le Houerou  <b>Absents :</b> Mr Alain HENRY  <b>Secrétaire de séance :</b> Mr Gurban Le Muzic

### Objet : Désignation des délégués du C.L.A

Dans le cadre du déploiement du CLA concernant le secteur groupe scolaire « Rudonou », il est nécessaire que la commune soit représentée au sein de l'instance de pilotage et de suivi. Ce délégué sera l'interlocuteur privilégié entre la municipalité, l'Éducation Nationale et les partenaires associatifs pour assurer la cohérence des actions menées sur le territoire.

Le délégué aura pour mission de :

- Participer aux réunions de pilotage et de diagnostic.
- Suivre l'allocation des moyens et l'évaluation des actions engagées.
- Veiller à l'articulation du CLA avec les autres dispositifs municipaux (Périscolaire, Plan Mercredi, etc.).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- **Vu** les directives relatives à la mise en œuvre des Contrats Locaux d'Accompagnement ;
- **Considérant** l'intérêt pour la commune de participer activement à ce dispositif de cohésion sociale et éducative sur le secteur de Kermaria-Sulard ;



2026-04-30-05 Désignation des délégués du CLA

Envoyé en préfecture le 05/05/2026  
Reçu en préfecture le 05/05/2026  
Publié le  
ID : 022-212200901-20260505-2026043005-DE

Décide :

1. De désigner

Noms	Prénoms	Qualité
LE HUEROU	AUDREY	Titulaire
LE MUZIC	GURVAN	Titulaire
BRIOT	ANGELIQUE	Suppléants
DRU	EMMANUEL	Représentant des parents

2. De préciser que ces fonctions sont exercées à titre gratuit.

3. D'autoriser Madame la Maire à signer tout document ou convention nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ADOpte à

Pour 14

Contre 0

Abstention 0

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 04 mai 2026 et de la publication le 04 mai 2026

La Maire  
Joyselle Le Calvez

La Maire,  
Joyselle LE CALVEZ

